

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CCM - RDC

Comité National de Coordination du Fonds Mondial de lutte contre le VIH – SIDA, la Tuberculose et le Paludisme

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR UN RECIPIENDAIRE PRINCIPAL (GESTIONNAIRE) EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE POUR LA GESTION D'UNE SUBVENTION PALUDISME DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME / PERIODE 2018-2020

Dans le cadre des subventions octroyées par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme à la République Démocratique du Congo pour la période du 2018 -2020, le CCM- RDC lance un appel d'offre pour la sélection d'un Récipiendaire Principal pour la gestion d'une subvention faisant partie intégrante de la réponse nationale de lutte contre le paludisme en RDC.

Le PR travaillera sous le leadership technique du Ministère de la Santé Publique et le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et du CCM- RDC ; avec l'objectif de mettre en œuvre de façon conjointe les distributions massives de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée (MILD) dans 22 provinces de la RDC (Cf chronogramme annexe 1)

Le démarrage de la subvention est prévu pour le 01 juillet 2018 et a une durée de 30 mois.

A qui s'adresse cet appel à manifestation d'intérêt?

A toutes les organisations non gouvernementales (nationales et internationales) qui disposent des capacités avérées pouvant garantir :

- la mise en place d'un système efficient d'approvisionnement, transport, stockage et distribution de MILD à très grande échelle (jusqu'à 6 millions de moustiquaires par distribution de masse), la gestion administrative et financière efficace;
- le travail coordonné avec les bailleurs de fonds, le Ministère de la Santé, en particulier le Programme National de Lutte contre le Paludisme, les Divisions Provinciales et Zones de Santé ainsi que les organisations de base de la société civile;
- le suivi et évaluation.

Les critères minimaux nécessaires et l'expérience requise sont décrits en annexe au présent document. Pour les organisations qui n'ont pas toutes les capacités, il est nécessaire de présenter un plan avec des échéances précises pour acquérir lesdites capacités.

Dépôt des dossiers

Toute organisation intéressée transmettra son dossier – avec la mention : « Appel à manifestation d'intérêt PR Paludisme » sous pli fermé au Secrétariat du Service d'appoint du CCM, sis avenue de la justice n°39, Kinshasa Gombe.
Tél : 00 243 81 509 9467 ;

Le dossier déposé moyennant un accusé de réception doit contenir :

- Une lettre de motivation ;
- Une fiche signalétique de présentation de l'organisation en trois pages maximum ;
- Une copie du document établissant l'existence légale de l'organisation ;
- Un document descriptif de l'expérience de l'organisation dans la distribution de masse de moustiquaires, la mise en œuvre de projets de santé publique dans la République Démocratique du Congo et la gestion de financements du Fonds Mondial.
- Un organigramme et budget détaillé de la structure et personnel en charge de la gestion de la subvention (en capital et en province) ainsi que taux de couverture de coûts indirects.
- Une proposition technique décrivant l'approche que le candidat propose pour la distribution de moustiquaires tel que définies dans le chronogramme de distribution.
- Un document complet expliquant comment le soumissionnaire satisfait à chacun des critères de sélection
- Le rapport annuel et d'audit pour les exercices 2014, 2015 (et 2016 si disponible) ;
- Les rapports d'activités 2014, 2015 et 2016 avec une attention particulière sur les activités réalisées dans le cadre de projets gérés pour d'autres bailleurs de fonds/clients similaires.

La période couverte par ce dépôt court du **07 mars au 6 avril 2018** à **15 heures précises** (*Heure de Kinshasa*).

Fait à Kinshasa, le 06 Mars 2018

Prof. Emile OKITOLONDA WEMAKOY

Le Président du CCM-RDC



République Démocratique du Congo

CCM - RDC

CRITERES DE SELECTION DU RECIPIENDAIRE PRINCIPAL (PR) DE LA SUBVENTION DU FONDS MONDIAL pour les campagnes de distribution de MILDS de masse pour la lutte contre le paludisme 2018-2020

I. Qualifications requises

Peuvent être sélectionnées comme Récipiendaires(s) Principal(aux) des Organisations qui remplissent les conditions suivantes:

1. Disposer des systèmes de gestion financière qui :

- Sont bâtis sur un organigramme et d'un personnel compétent
- Peuvent enregistrer séparément et correctement toutes les transactions et leurs soldes correspondants, réalisées dans le cadre de la subvention du Fonds Mondial avec moyen de présenter des informations consolidées en cas de besoin;
- Peuvent verser dans les délais et de façon sécurisée et traçable des fonds à des sous-récepteurs et fournisseurs d'une manière transparente et précises ;
- Peuvent obtenir de manière prompte les pièces justificatives pour les avances une fois l'activité terminée non seulement au niveau central mais également en province
- Peuvent aider à la préparation des tableaux et rapports financiers fiables et réguliers ;
- Peuvent garantir le suivi et la traçabilité des actifs de la subvention ;
- Sont soumis à un système de contrôle interne performant qui garantisse la stricte en entière conformité du PR aux politiques et procédures ; et
- Font l'objet d'un dispositif d'audit interne et externe satisfaisant aux meilleures pratiques

2. Présenter des systèmes institutionnels et programmatiques qui comprennent :

- Remplir les critères nécessaires pour signer un Accord de subvention avec le Fonds Mondial tel que décrits dans le site internet du Fonds Mondial www.theglobalfund.org ;
- Un système de gouvernance institutionnel établi, une direction performante, un dispositif de prise de décision transparent, et un système de traçabilité et de justification formalisée des décisions et des actions ;

- Une infrastructure et des systèmes d'information adéquats pour soutenir en temps réel et d'une manière responsable la mise en œuvre de la proposition. Ceci comprend le suivi des performances des Sous Récipiendaires et des entités sous-traitantes ;
- Démontrer expérience suffisante en matière de santé publique et une expertise avérée sur les problématiques transversale (finances, achats, suivi et évaluation, expertise juridique).

3. Présenter un plan de mise en œuvre efficace et efficient pour la distribution de MILD dans 22 provinces de la RDC (voir Annexe 1 – Chronogramme de Distribution), avec un démarrage des activités au 1^{er} juillet 2018

- Démontrer, références à l'appui, d'une expérience de travail significative dans la distribution de masse de MILD, ou, au cas échéant, de projets similaires de large envergure (vaccinations, distributions d'autres intrants, etc.)
- Présenter un plan détaillé sur l'approche ou les approches qui seront proposées pour la mise en œuvre des campagnes (par ex. : points fixe de distribution, porte à porte, communautaire, etc.), le travail avec le Ministère de la Santé, ainsi que possibles partenariats avec d'autres institutions ou organisations (ONG's, Organisations d'Assise Communautaire, etc.).
- Présenter une estimation du budget total de mise en œuvre dans les 22 provinces, hors coût d'achat de moustiquaires.

4. Efficacité des systèmes de stockage, de distribution et des arrangements de transport, pour assurer l'approvisionnement, le transport, le stockage et la distribution de MILD aux utilisateurs finaux, afin de prévenir les infections et réduire la transmission du paludisme.

- Le système est bâti sur un organigramme, des infrastructures et du personnel compétent
- Existence d'un plan et d'un dispositif de stockage, de distribution et de transport adéquats, accompagnés de procédures opérationnelles standards. Les procédures opérationnelles standards doivent également contenir les procédures liées à la sélection de prestataires d'espace de stockage et/ou de transport le cas échéant ainsi qu'au suivi de leur performance
- Les mesures de sécurité pour le transport sont définies et adaptées, une politique existe pour l'assurance efficace des denrées, et les équipements et les conditions de transport sont adéquates.
- Il existe suffisamment de personnel formé pour gérer les activités de distribution.
- Il existe un système d'information de gestion logistique (LMIS) avec des outils de réquisition et d'inventaire pour anticiper et minimiser les risques de dépréciation (y compris un dispositif de prévisions précises et de commandes en temps opportun).
- Un plan de gestion de risques liés au stockage et au transport des MILD des portes d'entrées jusqu'au destinataire finaux est présenté avec des mesures d'atténuation proposées

5. Disposer de systèmes de suivi et d'évaluation qui :

- Disposent des moyens humains, des outils et équipements suffisants ;
- Collectent et enregistrent des données programmatiques avec des mesures de contrôle de qualité appropriées ;
- Utilisent les données du DHIS2 dès lors que possible ;
- Assure la disponibilité de données et informations permettant la prise de décisions aux moments opportuns pour la gestion effective des projets ;
- Permettent de préparer des rapports programmatiques réguliers et fiables ;
- Permettent de produire des rapports de rétro informations aux acteurs du terrain ; et
- Produisent des données à des fins d'évaluation et d'études.

6. Capacités d'assurer le suivi et l'appui nécessaires aux Sous-Réциpiendaires qui permettent:

- D'analyser les capacités des Sous-Réциpiendaires et d'identifier les domaines et actions de remédiation éventuelles;
- De fournir des appuis techniques pour s'assurer que tous les Sous-Réциpiendaires ont les capacités requises pour la mise en œuvre des activités planifiées ; et
- D'assurer une gestion efficace et un suivi adéquat du processus de mise en œuvre des projets par les Sous-Réциpiendaires.

II. Expérience requise

- Avoir une expérience solide dans la gestion de programmes de santé a large échelle, spécialement dans la lutte contre le paludisme;
- Avoir géré des subventions des bailleurs externes en République Démocratique du Congo;
- Avoir géré des subventions d'un volume financier égal ou supérieur à 30'000'000 USD par an;
- Avoir une expérience dans les processus de dédouanement de produits pharmaceutiques et non-pharmaceutiques ; et
- Avoir une expérience dans la gestion d'une chaîne d'approvisionnement dans la RDC.

Si la structure sélectionnée est réциpiendaire principal du Fonds mondial pour la première fois, il devra signer un accord cadre avec le Fonds mondial dont un exemplaire pourra être partagé sur demande au CCM.

Annexe 1 : Calendrier prévisionnel des campagnes de masse par provinces 2018 - 2020

Période	Juillet-Décembre 2018	2019	2020
Campagnes prévisionnelles (nombre de MILDS estimées à distribuer)	Kwilu (2'947'808) Lomani (2'382'186) Sankuru (1'242'694) Nord Ubangui (768'768) Equateur (1'476'852) Soit un total de 8'848'308 MILDS	Haut Katangua (4'050'151) Haut-Lomani (2'376'707) Mai Ndombé (1'405'636) Mongala (1'598'962) Nord-Kivu (5'230'047) Sud-Kivu (4'428'907) Sud Ubangui (1'866'978) Tanganyika (2'020'764) Tschuapa (1'230'628) Soit un total de 24'030'218 MILDS	Kinshasa Kongo Central Tschopo Bas Uélé Haut Uélé Ituri Kaisai Maniema Soit un total de 20'934'506 MILDS